



Syndicat du Bassin  
versant de la Vouge

# La lettre d'inf'eau du SAGE de la VOUGE

Septembre 2008 – N°18  
Courrier électronique : [vougeau@worldonline.fr](mailto:vougeau@worldonline.fr)  
Site Internet : [www.bassinvouge.com](http://www.bassinvouge.com)



Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge

## Le Syndicat du Bassin versant de la Vouge des ambitions, des actions, des résultats !

Pour certain d'entre vous, l'arrivée dans un syndicat de « rivières » tel que le SBV est une nouveauté. De prime abord pour pouvez vous interroger, fort légitimement d'ailleurs, sur l'utilité d'une structure ayant comme compétence l'entretien des cours d'eau possédant des moyens humains ou financiers aussi conséquents, quand bien même il semble si simple de les gérer !

L'ambition de notre syndicat est tout autre, elle ne se résume pas à ce seul point mais bien en la mise en œuvre d'une politique globale de gestion d'un territoire cohérent comme le bassin de la Vouge qui est tout sauf facile ; au contraire elle parfois délicate. J'insiste particulièrement sur ce point, une bonne gestion ne doit [peut] pas être systématiquement la même que nous trouvons au centre d'un village, au droit d'un pont, le long d'une terre cultivée ou bien encore dans une zone d'activités. C'est l'erreur que nous avons collectivement faite dans les dernières décennies qui nous a amené à avoir un territoire monotone, des risques pour les biens les personnes accrus, des pollutions de plus en plus marquées, bref un bassin en bien mauvais état.

L'ambition du SBV a été clairement définie, au moment de sa création en 2005, c'est celui de retrouver un territoire - **notre territoire** - en bonne santé à l'horizon 2015. C'est pourquoi, non seulement nous nous devons de nous intéresser aux rivières, mais aussi à l'assainissement collectif ou non, à l'utilisation de chacun des engrais ou des pesticides, à la protection des nappes utilisées pour l'Alimentation en Eau Potable et bien d'autres choses encore.

Après seulement trois ans d'existence, le SBV a démontré l'intérêt de sa création, j'en veux pour preuve [la liste n'est pas exhaustive] le programme de restauration de la ripisylve sur cinq ans pour une valeur estimée à 600 000 € (les premiers effets sont déjà visibles), l'étude sur les ouvrages (vannes et autres moulins) permettant de connaître leurs dysfonctionnement, la mise en œuvre des plans de désherbage communaux, l'accompagnement des agriculteurs de la Bièvre dans leur volonté de limiter

Comité de rédaction et conception : CLE Vouge

Crédit photographique : SBV

Avec l'appui de l'Agence de l'Eau RM et C et du Conseil Régional de Bourgogne

les risques de pollution des eaux par les pesticides, la réalisation de l'étude sur la Cent Fonts ou encore la rédaction, en collaboration avec les maîtres d'ouvrages concernés, d'un programme d'actions (le contrat de bassin) de près de 22 000 000 € HT visant à améliorer la qualité du bassin. Tout ce travail réalisé n'a pu se faire sans l'implication, jamais démentie, des acteurs du bassin, que vous êtes.

J'ai toujours souhaité et pensé que pour réussir notre pari, les habitants et ses représentants, que vous êtes, doivent tous ensemble travailler « mains dans la main ».

Au risque de me répéter, le bassin de la Vouge a une chance historique, et pour le moment unique en Côte d'Or, d'avoir sur son territoire tout à la fois une structure unique, un SAGE approuvé et un contrat de bassin. Ces trois piliers nous permettent de connaître avec précision les objectifs à atteindre, les moments humains et financiers nécessaires pour y arriver et surtout une assurance de financement des partenaires institutionnels pour les prochaines années.

Comme vous le comprenez l'amélioration de notre milieu de vie est tout à fait envisageable, néanmoins elle ne peut se faire sans vous. Je vous demande, à l'aube de cette nouvelle mandature, d'accompagner le SBV dans cette démarche ambitieuse mais également de nous alerter dès lors que vous pensez que nous faisons fausse route ; la plus grande [tragique] des erreurs serait de ne pas échanger entre nous et modifier des actions quand il est encore temps de le faire.

En conclusion, je voudrais saluer deux personnes qui sans leur volonté, leur détermination, peut être même leur obstination ont permis la création du SBV ; vous aurez sans doute reconnu Madame FRIOD et Monsieur LE GRAND qui n'ont pas souhaité continuer dans des fonctions électives en mars.

Grand merci à eux, pour tout le travail accompli au cours des quinze dernières années. Grâce à eux nous transmettrons un bassin en meilleur état qu'il n'est actuellement.

Maurice VACHET  
Président du SBV

Une question, un message, ... Contactez : N. BOILLIN

Tél. : 03-80-51-83-23

## QUESTIONS A ...

... M ROYER René

Responsable des services technique d'Aiserey



**Vous êtes en charge des services techniques d'Aiserey depuis 1982, quels ont été les changements de pratiques pour limiter les pollutions de l'eau depuis votre arrivée ?**

Dans les premières années, le travail d'entretien des espaces verts se faisait la plupart du temps à la main et la manipulation de produits « polluants » étaient en conséquence rare. Au début des années 90, l'usage des pesticides et d'autres produits s'est généralisé ; ceci a correspondu à la première phase d'agrandissement de la commune. Depuis 4 à 5 ans, nous avons considérablement changé nos habitudes afin, d'une part de limiter les risques de pollutions des eaux et d'autre part de répondre [en partie] aux inquiétudes des parents pour la santé de leurs enfants. Depuis le volume de produit acheté a été réduit de moitié.

**Vous avez été la 1<sup>ère</sup> commune du bassin à utiliser le désherbeur thermique afin de limiter l'usage des pesticides, quel est votre premier sentiment ?**

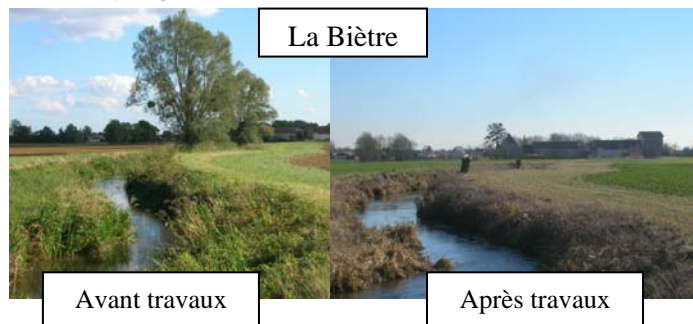
Il faut d'abord éduquer la population sur le bien fondé de la démarche et ne pas s'engager sur un traitement thermique sur une trop grande surface. En effet le réchauffement du terrain, sur lequel le système est utilisé, accélère la repousse des herbes durant deux ans (environ) et conduit à des interventions plus fréquentes.

**L'eau, quels devoirs ?**

Le premier des devoirs est de la préserver, de s'en soucier. Il faut stopper la gabegie de volumes importants et inutiles (lavage de voitures, prélèvements dans les rivières, ...). Je pense que le meilleur moyen serait d'éduquer les enfants sur la sauvegarde de l'eau. En effet, comme nous le savons tous, ce sont eux qui parviennent à faire changer durablement nos [mauvaises] habitudes.

## LA VIE DU SBV

La seconde tranche de travaux (2007-2008) de restauration des cours d'eau est terminée. Les travaux se sont déroulés terminés comme prévus dans le programme.



**Droit de suite (tranche de travaux 2006-2007)**  
Dans l'Inf'eau n°14, nous illustrons les premiers travaux lancés par le SBV. Les réactions furent parfois empruntent d'effrois et d'interrogations à la vision de coupes rases et « blanches » de la ripisylve. Deux années végétatives plus tard, les images parlent d'elles mêmes.

Décembre 2006 - la Vouge à Esbarres



Août 2008 - même site



\*\*\*\*\*

L'étude Cent Fonts (résumé) est disponible sur notre site Internet.

\*\*\*\*\*

### A NOTER

L'inter CLE, chargée de la gestion de la nappe de Dijon Sud, devrait prochainement se réunir afin de lancer un programme de restauration de la qualité de cet aquifère.

### DERNIERE MINUTE

Le contrat de bassin « Vouge » sera présenté au comité de bassin RM le 9 octobre. Sa signature définitive est prévue pour la fin de l'année. Grâce à notre site Internet (rubrique Contrat), vous pouvez découvrir un document synthétisant la totalité des 73 fiches actions.